

Présents :

Président : ENNJIMI Saïd,

Président délégué : OYHAMBERRY Philippe

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BERNARD Emilie, MM. BASQ Stéphane, DANTAN Jacques, FILHASTRE Hervé, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, GUIGNARD Daniel, LACOUR Eric, LAGARDE Bernard, MIREBEAU Pascal, PORTES Maurice, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, AUBLANC Serge, JOHNSON Timothée, MICHELET Sylvain, RABBY Matthieu (en fin de séance).

Excusés : Mmes BAPTISTA Maria, HEBRE Valérie, RADJAI Isabelle, BARROT Pierrette, MM. BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, DARROMAN Jean Jacques, LAPORTE FRAY Bernard, ROUFFIGNAT Gilles, VAILLANT Bernard, WAILLIEZ David.

Assistent : M. FORT Claude (représentant le district de Charente), LESTRADE Eric, MESSAGER Jean-Claude, VALLET Vincent, NADAL Marie-Laure. M. Thomas JACQUEMIER, Directeur Général délégué du FC Girondins de Bordeaux.

Suite aux décisions du COMEX et du comité de direction LFNA prises à l'encontre du club de l'ASJ SOYAUX et de son équipe 1^{ère} féminine, le FCGB a souhaité solliciter de nouveau la LFNA afin que son équipe réserve soit intégrée en championnat régional.

Sur sollicitation du FC Girondins de Bordeaux, en la personne de M. Thomas JACQUEMIER, Directeur Général du club, les membres du Comité de direction sont réunis pour une présentation du projet de développement du football féminin du FC Girondins de Bordeaux, ce projet dépassant le seul cadre du club et ayant une portée plus large et clairement régionale.

Le club a sollicité le Comité de Direction en vue de la réintégration exceptionnelle de son équipe réserve au niveau régional, ceci ayant pour objectif premier de structurer de façon cohérente un des paliers nécessaires dans son parcours de formation des joueuses.

A ce titre, le Club s'engage donc formellement, à travers cette demande, à non seulement s'inscrire de façon durable et pérenne dans cette compétition, mais aussi, comme exposé en séance, à faire de cette équipe réserve une des clés de voûte du projet de formation du FC Girondins de Bordeaux et le chaînon nécessaire entre les U19 et l'équipe professionnelle. Et ce, dans le but avoué et lui aussi durable, d'accéder à terme sportivement à la D3 souhaitée par la FFF dans le cadre de la structuration de sa section féminine. Cette réintégration est donc stratégique pour le club et constitue en ce sens une vraie priorité à long terme.

Après de nombreuses questions posées à M. JACQUEMIER, les membres du Comité ont pu s'exprimer sur le sujet. Il est rappelé que les Statuts de la LFNA dans son article 13.6 permettent à son Comité de direction de statuer sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements.

A l'issue des débats, il a donc été procédé au vote des membres :

21 votants ; **16 votes pour l'intégration de l'équipe réserve du FCGB au niveau R2 Féminin** ; 2 votes contre ; 3 abstentions.

Fin de séance.

Le Président de la LFNA,
Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,
Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT